

Nos Réf. : CT/KD

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE - RENDU
SÉANCE DU 31 MAI 2021

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 23.
- En Exercice : 23.
- Qui ont pris part à la délibération : 23.

Date de la Convocation
27 Mai 2021

L'an deux mil vingt et un,
et le 31 Mai à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,

Date d'Affichage
27 Mai 2021

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de **Alain HUGUES, Maire,**

Présents :

Jean-Pierre BAUD, Florence THOMAS, Pierre CHAINEAU, Patrice LOSSOUARN,
Martine PECCOUX, Nathalie TRIAL, Annick AMASIO, Vuthaphavan CHEY,
Fanny ECKERT, Georges FANDOS, Michel FELIX, Christian GALVEZ, Gérard GRABIEL,
Loetitia HEYER, Paul JOLLAIN, Bruno MANOUKIAN, Philippe RIGAUD,
Carole SANCHE, Ludovic SANZ, Sylvia SEBBAN, Nathalie SEGURA.

Absente excusée :

Isabelle CERDA a donné pouvoir à Florence THOMAS.

Fanny ECKERT est nommée Secrétaire de Séance.

I – APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée d'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 Avril 2021.

Le compte-rendu de la séance du 13 Avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

II – 2021- 26 - ATTRIBUTION MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE.

Rapporteur Jean-Pierre BAUD.

Il est rappelé à l'Assemblée que par délibération datée du 28 janvier 2021 a été décidée l'extension du groupe scolaire Albert Dubout.

Le projet consiste :

A l'école maternelle, en la création de 3 nouvelles salles de classes et blocs sanitaires attenants, réalisés en deux temps.

A l'école élémentaire, en la création de 4 nouvelles salles de classes et bloc sanitaire attenant, dans le bâti existant de la salle Bassaget.

Dans ce cadre, une consultation a été lancée afin de sélectionner une maîtrise d'œuvre pour accompagner la commune sur ce projet.

La procédure sélectionnée est une procédure adaptée ouverte.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie en date du 9 avril 2021 pour l'ouverture des plis, et en date du 28 avril 2021 en ce qui concerne l'attribution des lots.

L'attributaire proposé est :

Entreprise EURL KVA (mandataire) / BET OCTOGONE / BET ICOFLUIDES / BET BIC.BAT

Montant des honoraires : 68 500 euros HT ; 82 200 euros TTC

Il est demandé à l'Assemblée de l'autoriser à signer le marché dans ces conditions.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité, EST FAVORABLE à la réalisation de l'opération Extension du groupe scolaire Albert Dubout telle que définie plus haut. Il AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre de l'extension du groupe scolaire dans les conditions définies par la Commission d'Appel d'Offres. Il DIT que les crédits sont inscrits au BP 2021 et que ces travaux devront débiter dernier trimestre 2021.

III – 2021- 27 - MODIFICATION TARIFICATION CONCESSIONS CIMETIERE.

Rapporteur Jean-Pierre BAUD.

L'Assemblée est informée que, par délibération datée du 4 septembre 2014, le conseil municipal a rappelé les tarifs des concessions cimetièrre comme suivants :

- Concession perpétuelle : 535 euros
- Concession trentenaire : 230 euros
- Columbarium (4 cases) pour 50 ans : 1 000 euros.

Il est rappelé également qu'une répartition est opérée entre 2/3 pour le budget Commune et 1/3 pour le budget du CCAS.

Au vu des travaux à engager afin d'agrandir le cimetière dans une nouvelle tranche, il est proposé à l'Assemblée d'offrir un 3^{ème} tarif aux usagers, celui d'une concession avec caveau bâti.

Le prix proposé pour le caveau est de :

- 1 000 euros pour un caveau 2 places
- 2 000 euros pour un caveau 4 places
- 3 000 euros pour un caveau 6 places

Auxquels le prix de la concession individuelle doit être rajouté.

Il est demandé à l'Assemblée de délibérer sur le sujet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE ces nouveaux tarifs tels que précités.

IV – QUESTIONS DIVERSES.

L'organisation des prochaines élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 est évoquée.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du protocole sanitaire imposé par la Préfecture et précise les mesures qui seront établies.

Les 2 bureaux de vote seront regroupés en salle des fêtes, celle-ci présentant une capacité d'accueil en adéquation avec les prescriptions sanitaires.

La file d'attente sera organisée en extérieur et seuls 6 électeurs par bureau de vote seront accueillis en même temps.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ

LA SÉANCE EST LEVÉE À 18 H 50.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURE ELUS PRESENTS	SIGNATURE DES REPRESENTANTS
AMASIO Annick		X
BAUD Jean-Pierre		X
CERDA Isabelle	A donné son pouvoir à Florence THOMAS	
CHINEAU Pierre		X
CHEY Vuthaphavan		X
ECKERT Fanny		X
FANDOS Georges		X
FELIX Michel		X
GALVEZ Christian		X
GRABIEL Gérard		X

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURE ELUS PRESENTS	SIGNATURE DES REPRESENTANTS
HEYER Loetitia		X
HUGUES Alain		X
JOLLAIN Paul		X
LOSSOUARN Patrice		X
MANOUKIAN Bruno		X
PECCOUX Martine		X
RIGAUD Philippe		X
SANCHE Carole		X
SANZ Ludovic		X
SEBBAN Sylvia		X
SEGURA Nathalie		X
THOMAS Florence		X
TRIAL Nathalie		X